

# **Le Diaphragme d'Or de la Photographie Française 2021**

## **Article 1 : Objet du concours**

Le concours du « diaphragme d'or » est organisé par la Fédération Française de la Photographie et des Métiers de l'image (**FFPMI**), il est ouvert à tous les apprentis et étudiants de sections photographiques des écoles & CFA de France.

Ce concours annuel a pour but de contribuer à la promotion du métier de photographe et de valoriser les jeunes talents.

## **Article 2 : Montant de l'inscription.**

Le montant de l'inscription par candidat est de 10€, il devra être réglé au moment de l'inscription.

## **Article 3 : Le sujet**

Le sujet est : "***Il était une fois ... l'Autre.***"

Les candidats devront envoyer un triptyque via le site de la FFPMI, 3 photos carrées ayant un lien entre elles.

Les images devront être récentes et ne pas avoir été réalisées avant 2019.

***Sont autorisés le Noir & Blanc, la couleur & les monochromes.***

***Le ratio de format des images est carré.***

## **Article 4 : Modalités de participation**

L'inscription, le paiement et l'envoi des fichiers se feront exclusivement en ligne via le site internet de la FFPMI : <https://metiersdelimage.fr>

rubrique « Concours »

Procédure à suivre :

- S'inscrire en ligne via le système sécurisé de la FFPMI.
- Nommez les fichiers comme ceci :

***Votre nom, prénom suivi du numéro de l'image de 1 à 3.***

***Exemple : NOM\_Prénom\_1***

## **DUPONT\_Sylvie\_1**

- Les images non signées doivent être téléchargées au format jpeg (espace colorimétrique SRVB) en 5000 pixels x 5000 pixels avec une compression de 12 sous Photoshop.

### **Article 5 : Date limite d'envoi des photos**

31 Mars 2023

via le site internet de la FFPMI : <https://metiersdelimage.fr>  
rubrique « concours »

### **Article 6 : Jugement**

Parmi tous les dossiers présentés au concours du « Diaphragme d'or », 20 seront sélectionnés par les membres de la commission image de la FFPMI. Ces 20 dossiers concourront pour le titre de Diaphragme d'Or, Argent, et Bronze.

Lors du congrès de la FFPMI qui se tiendra à Vannes (du 23 au 25 avril 2023), les dossiers sélectionnés seront exposés en format 50x50\*. ils seront jugés par les conférenciers du congrès.

*NB : Les photographies proposées au Diaphragme d'or, seront présentées à un jury de personnalités du monde de la photo, et pourront, si elles sont retenues, faire partie de la sélection officielle de l'équipe de France pour sa participation à la WORLD PHOTOGRAPHIC CUP 2023.*

*\*Les tirages 50x50 cm seront effectués par un labo partenaire de la FFPMI :*

## **Jingoo**

### **Article 7: Challenge-école de photographie**

En parallèle du concours, la FFPMI propose un challenge aux écoles de photographie.

Pour chaque participant au concours du Diaphragme d'or, l'école obtiendra 1 point.

Pour chaque candidat sélectionné parmi les 20 meilleurs dossiers, l'école obtiendra 2 points supplémentaires.

Le candidat ayant obtenu le Diaphragme d'or fera gagner 5 points à son école, 4 pour l'argent et 3 pour le bronze.

L'école ayant obtenu le plus grand nombre de points, se verra attribuer le « Challenge FFPMI du Diaphragme d'Or »

### **Article 8 : DOTATIONS**

Chaque participant sélectionné parmi les 20 premiers pourra repartir à la fin du congrès avec son dossier tiré en 50X50 par la société **Jingoo**.

Récupération des Photos. : Les participants pourront récupérer leur tryptique à partir du mardi après-midi dans la salle d'exposition du congrès de Vannes. Il n'y aura pas d'expédition.

### **Article 9 : Autorisations de publication.**

La FFPMI se réserve le droit communiquer sur son concours, et de publier les photos des participants dans la presse, sur son site web, sur les réseaux sociaux ou tout autre moyen de communication.

Le candidat se doit d'avoir en sa possession l'autorisation de diffusion signée pour une durée de 2 ans, renouvelable par tacite reconduction, des personnes représentées sur les images ou de leurs ayant droit ainsi que des biens photographiés. Cette autorisation est sous la seule responsabilité de l'auteur.

Les photographies primées pourront aussi faire l'objet d'exposition et seront alors susceptibles d'être demandées en très haute définition.

À ce moment-là seulement, le nom ou la signature de l'auteur devra figurer sur la photographie.

La FFPMI peut fournir sur demande au candidat un modèle d'autorisation de publication.

### **Article 10 : Annulation participation au concours**

Toute inscription au concours est un engagement de la part du candidat. L'inscription est confirmée par le paiement. Tout candidat qui déciderait de ne pas envoyer de dossier ou ne serait pas en mesure de participer, pour quelque raison que ce soit, ne se verra pas rembourser les frais d'inscription.

***Toute participation à ce concours implique l'acceptation complète et entière du présent règlement.***